

# Fonds de recherche biomédicale du Canada et Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques (Étape 2 du FRBC – FIRSB)

Lignes directrices à l'intention des comités  
d'examen scientifique et technique

Septembre 2023

---

# Table des matières

## **Ce qu'il faut savoir à propos de ce concours ..... 3**

Description ..... 3

Objectifs stratégiques..... 3

Processus de sélection..... 4

## **Examen scientifique et technique ..... 5**

Composition du comité ..... 5

Conflits d'intérêts ..... 5

Échelle d'évaluation ..... 5

Critères de sélection..... 6

## **Ce qu'il faut savoir pour évaluer ..... 9**

Outils ..... 9

Rôles et responsabilités des membres du comité d'examen scientifique et technique..... 9

Logistique d'une réunion ..... 10

Processus..... 12

Recommandations budgétaires ..... 12

## **Principes de l'évaluation du mérite ..... 13**

Intégrité ..... 13

Confidentialité ..... 13

Préjugés ..... 14

Langues officielles ..... 14

Conduite responsable de la recherche ..... 14

Loi canadienne sur les droits de la personne ..... 15

**Annexe 1** : Ordre du jour type  
d'une réunion..... **16**

**Annexe 2** : Critères de sélection et grilles  
d'évaluation pour l'examen scientifique  
et technique..... **17**

**Annexe 3** : Guide de référence rapide  
à propos des critères ..... **36**

**Annexe 4** : Inventaire des critères  
de sélection ..... **37**



## À qui ces lignes directrices sont-elles destinées?

Ces lignes directrices sont destinées aux membres des comités d'examen scientifique et technique qui examinent les propositions soumises dans le cadre de l'étape 2 du Fonds de recherche biomédicale du Canada et du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques (Étape 2 du FRBC – FIRSB).



## Mot de remerciement

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (le Secrétariat) hébergé au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) tiennent à vous remercier d'avoir accepté de participer au processus d'examen de l'étape 2 du concours de 2023 du Fonds de recherche biomédicale du Canada et du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques. Le processus d'examen repose sur les personnes dévouées comme vous qui consacrent généreusement leur temps et leur expertise à sa réussite. La FCI, le Secrétariat et la communauté de chercheuses et chercheurs du Canada vous sont très reconnaissants des efforts que cela implique.

---

# Ce qu'il faut savoir à propos de ce concours

## Description

Conformément à la [Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada](#) (la Stratégie), le [Fonds de recherche biomédicale du Canada](#) et le [Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques – Étape 2](#) (Étape 2 du FRBC – FIRSB) contribueront à garantir la préparation du Canada en prévision de pandémies futures, en renforçant la capacité nationale au moyen d'investissements et de partenariats dans les secteurs universitaire, public, privé et à but non lucratif, visant la production de vaccins et de produits thérapeutiques qui sauvent des vies.

Le FRBC et le FIRSB se fondent sur une approche écosystémique conçue de manière à tableur sur les infrastructures et les atouts existants et à nouer des partenariats réunissant de multiples secteurs, dont l'industrie et les installations de recherche gouvernementales. Pour faire en sorte que les investissements soient complémentaires et se renforcent mutuellement et pour optimiser leur impact, un processus concurrentiel intégré, codirigé par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (le Secrétariat) hébergé au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), est prévu pour les deux fonds. Ce processus comporte deux étapes :

- **Étape 1** (concours fermé) : Choix des [pôles de recherche](#);
- **Étape 2** (étape actuelle) : Appel national à la soumission, par les établissements admissibles, de propositions visant des partenariats de recherche appliquée à haut risque, de formation en recherche et de financement d'infrastructures de recherche; les propositions doivent cadrer avec les priorités, la vision et le programme de recherche de l'un des pôles et appuyer la préparation en vue de futures pandémies ainsi que la riposte aux nouvelles menaces pesant sur la santé.

## Objectifs stratégiques

Les propositions doivent être en phase avec les objectifs stratégiques suivants :

- Accroissement des infrastructures spécialisées et de la capacité de recherche appliquée multidisciplinaire;
- Soutien à la formation et au perfectionnement des compétences pour étoffer la filière de chercheuses et chercheurs de talent qualifiés;
- Accélération du passage de résultats de recherche prometteurs à des processus et produits commercialement viables.

Seules les propositions conformes à la [Stratégie](#), aux [pôles de recherche](#) financés lors de la première étape du concours, aux objectifs susmentionnés et proposant de contribuer à la préparation du Canada en prévision de pandémies futures seront prises en considération pour l'octroi d'un financement.

# Processus de sélection

Figure 1: Le processus d'examen de l'étape 2 du FRBC – FIRSB



Le processus d'examen est divisé en quatre étapes (Figure 1) :

- **Étape 1 (septembre 2023) – Examen administratif** : Le personnel du service des programmes de la FCI et du Secrétariat entreprend un examen administratif de tous les documents soumis à chacune des étapes pour vérifier si la demande respecte les exigences en matière d'admissibilité. Les demandes qui ne sont pas admissibles sont retirées du concours;
- **Étape 2 (novembre 2023) – Comité d'examen scientifique et technique<sup>1</sup>** : Ce comité évalue le mérite des propositions au moyen des [critères de sélection scientifiques et techniques](#) pertinents. (Voir la section « [Examen scientifique et technique](#) »);
- **Étape 3 (février 2024) – Comité d'examen stratégique** : Ce comité évalue l'harmonisation des propositions avec les [objectifs stratégiques de l'occasion de financement](#) et avec les [priorités de la Stratégie](#). Il recommande un portefeuille regroupant les propositions qui s'harmonisent le mieux avec la Stratégie et qui sont avantageuses pour le Canada;
- **Étape 4 (mars 2024) – Approbation des décisions de financement définitives par le comité directeur du Secrétariat et le conseil d'administration de la FCI** : Les recommandations du Comité d'examen stratégique sont transmises pour examen au Comité directeur des administrateurs généraux et soumises à l'approbation du comité directeur du Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements et au conseil d'administration de la FCI. Le comité directeur du Secrétariat approuve les décisions de financement définitives pour les composantes de recherche et de perfectionnement des compétences, et le conseil d'administration de la FCI approuve les décisions de financement définitives pour la composante d'infrastructure de recherche.

1 Parallèlement au Comité d'examen scientifique et technique et en collaboration avec les agences de sécurité, les propositions seront examinées sous l'angle de la sécurité nationale (voir [Autres considérations](#)). Les propositions peuvent être retirées du concours ou les décisions de financement définitives renversées si cet examen de sécurité démontre que la proposition ou le(s) partenaire(s) associé(s) présente(nt) un risque inacceptable ou insurmontable.

---

# Examen scientifique et technique

## Composition du comité

- Le comité d'examen scientifique et technique révisera les propositions d'un même pôle;
- Chaque comité sera composé de 8 à 12 membres et d'une personne de plus à la présidence;
- Plus d'un comité peut être amené à réviser la proposition d'un pôle en particulier si :
  - L'étendue de l'expertise requise pour faire correctement l'examen d'une proposition en particulier ne peut pas être obtenue par un seul comité;
  - La charge de travail ne peut être assumée par un seul comité;
  - La création d'un comité distinct est justifiée par des circonstances particulières (par exemple, pour atténuer les risques en matière de biosécurité, certains éléments d'infrastructure peuvent devoir être évalués et examinés exclusivement par des évaluatrices et évaluateurs des établissements canadiens);
- S'il est nécessaire que plusieurs comités révisent un pôle en particulier, le personnel du service des programmes de la FCI et du Secrétariat déterminera comment répartir les éléments entre les comités, en veillant à ce que, dans la mesure du possible :
  - Les propositions soient regroupées par sujet afin de garantir que chaque comité dispose de l'expertise appropriée pour pouvoir évaluer les domaines scientifiques et techniques des composantes attribuées;
  - Les propositions liées soient attribuées à un même comité;
- Les membres des comités :
  - Représentent tous les secteurs, y compris le milieu universitaire, l'industrie, les organisations à but non lucratif et le secteur public;
  - Représentent la diversité géographique du pays;
  - Incluent des personnes ayant l'expertise qui s'identifient comme membres de groupes sous-représentés qui englobent notamment les Autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis), les personnes en situation de handicap, les membres de minorités visibles ou de groupes racisés et les membres de la communauté LGBTQ2+, ou encore des membres à l'intersection de deux ou plusieurs de ces groupes.

## Conflits d'intérêts

- En plus de l'[Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité pour les membres des comités d'évaluation, les évaluateurs externes et les observateurs](#) des trois organismes subventionnaires fédéraux :
  - Toute personne impliquée dans une proposition soumise dans le cadre du présent concours ne sera pas autorisée à siéger à l'un des comités;
  - Une personne membre de comité ayant une affiliation avec un ou plusieurs établissements ou organisations impliquées dans une proposition en particulier ne sera autorisée à examiner aucun élément de cette proposition; elle pourra cependant examiner d'autres propositions assignées à son comité.

## Échelle d'évaluation

Les évaluateurs et évaluatrices auront recours à une échelle d'évaluation à sept cotes pour déterminer dans quelle mesure une proposition répond à chaque critère de sélection. Les cotes doivent correspondre aux [descriptions des critères](#) et être étayées en fonction des forces et des faiblesses de chaque proposition. En se fiant aux [instructions pour préparer la demande détaillée de l'étape 2](#), les candidates et candidats sont censés fournir suffisamment d'informations et de manière appropriée pour permettre aux membres de leur comité d'évaluer convenablement leur proposition. On encourage les évaluateurs et évaluatrices à utiliser toute

la gamme de cotes, à la fois au cours de l'examen préliminaire qu'ils doivent faire et au moment de parvenir à un consensus avec les autres membres de leur comité (voir la section « [Rôles et responsabilités du comité d'examen scientifique et technique](#) »).

L'échelle d'évaluation et les descriptions des critères de sélection figurent à l'[Annexe 2 : Critères de sélection et grilles d'évaluation](#).

## Critères de sélection

La proposition peut comprendre une ou plusieurs des composantes suivantes :

- Partenariat de **recherche** appliquée dans le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie afin d'accélérer le passage de découvertes à des produits et services permettant de consolider ce secteur;
  - Partenariat visant le **perfectionnement des compétences** pour que l'industrie canadienne de la biofabrication dispose de la formation et des compétences dont elle a besoin pour stimuler l'innovation et croître;
  - **Infrastructure de recherche\*** permettant de répondre aux besoins du Canada en matière de recherche en sciences biologiques.
- \* Chaque composante d'infrastructure de recherche ou de perfectionnement des compétences doit appuyer directement une ou plusieurs propositions comportant une composante de recherche.

Les comités d'examen scientifique et technique évaluent les propositions en fonction du critère de chaque composante qui lui correspond.

- Six critères de sélection s'appliquent aux composantes **de recherche et de perfectionnement des compétences**<sup>2</sup> :
  - ♦ **Pertinence** : Mesure dans laquelle la conception et les objectifs de la composante correspondent à la vision, aux priorités et au programme de recherche du pôle;
  - ♦ **Efficacité** : Mesure dans laquelle la composante est susceptible d'atteindre ses objectifs;
  - ♦ **Efficience** : Mesure dans laquelle la composante est susceptible de produire des résultats de façon efficiente et en temps opportun;
  - ♦ **Impact** : Mesure dans laquelle la composante est susceptible de donner lieu à d'importants effets positifs;
  - ♦ **Contribution des partenaires** : Mesure dans laquelle les partenaires contribuent de façon concrète à la composante;
  - ♦ **Équité, diversité, inclusion et chercheuses et chercheurs en début de carrière** : Mesure dans laquelle l'engagement à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion et des chercheuses et chercheurs en début de carrière est démontré dans la composante;
- Et trois critères de sélection pour les propositions comportant une composante d'**infrastructure de recherche** :
  - ♦ **Besoin** : Mesure dans laquelle la composante d'infrastructure soutient efficacement la ou les composantes de recherche soumise(s) par l'établissement;
  - ♦ **Renforcement des capacités** : Mesure dans laquelle la composante d'infrastructure rehausse la capacité de recherche de l'établissement pour soutenir la vision, les priorités et le programme de recherche du pôle;
  - ♦ **Durabilité** : Mesure dans laquelle la composante d'infrastructure sera entretenue et utilisée de façon optimale durant sa vie utile.

2 Les sous-critères de chaque critère de sélection diffèrent selon qu'il s'agit de la composante de recherche ou de la composante de perfectionnement des compétences.

Pour chaque critère de sélection, l'évaluatrice ou l'évaluateur doit tenir compte de quelques-unes, de plusieurs ou de l'ensemble des caractéristiques présentées dans les [descriptions des critères de sélection](#) et les [grilles d'évaluation](#) qui figurent également à l'[Annexe 2 : Critères de sélection et grilles d'évaluation](#). Ces grilles ont été conçues pour servir de guide et elles ne sont donc pas nécessairement exhaustives.

Il n'est pas nécessaire que dans une proposition, chaque élément obtienne la cote « Exceptionnel » pour que l'ensemble du critère reçoive aussi la cote « Exceptionnel ». Il est laissé à la discrétion de la ou du membre du comité d'équilibrer leur évaluation des éléments individuels et de fournir pour chaque critère la cote globale légitime.

## Composantes méritoires

Seules les propositions jugées méritoires seront examinées à l'étape suivante de l'examen. Pour être jugée méritoire, une composante doit recevoir au moins la cote consensuelle « Bon » pour tous les critères de sélection scientifiques et techniques applicables.

**Figure 2 : Sélection des composantes méritoires**

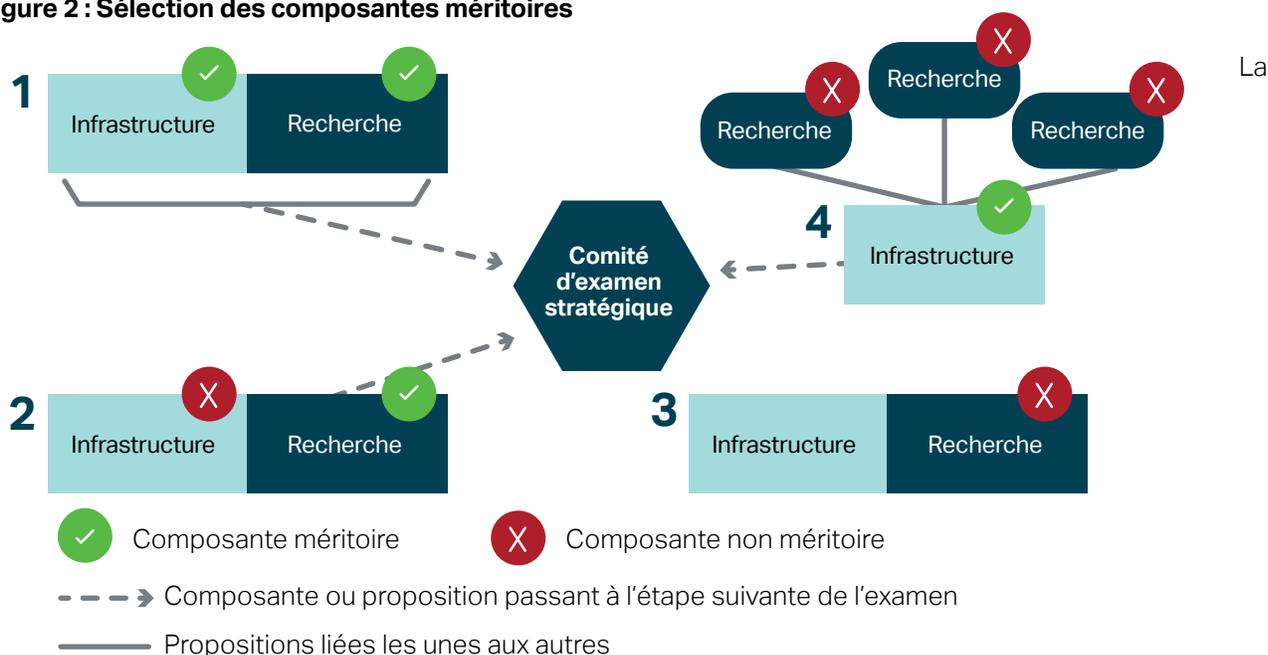


Figure 2 montre quatre possibilités de propositions et comment elles passeraient ou non à l'étape suivante du processus au Comité d'examen stratégique en fonction du caractère « méritoire » de leurs composantes et du fait que les activités proposées soutiennent ou non une ou plusieurs composante(s) de recherche méritoire(s).

Les quatre types de proposition présentés dans la figure 2 sont les suivants :

1. **Une proposition ayant des composantes de recherche et d'infrastructure de recherche méritoires** sera transmise au Comité d'examen stratégique parce que les deux composantes sont méritoires et que la composante d'infrastructure soutient des activités de recherche méritoires;
2. **Dans le cas d'une proposition ayant une composante de recherche méritoire mais une composante d'infrastructure de recherche non méritoire**, la composante de recherche de la proposition sera soumise au Comité d'examen stratégique car elle est méritoire, tandis que la composante d'infrastructure de recherche, non et ce, bien qu'elle soutienne une composante de recherche jugée méritoire par le comité d'examen scientifique et technique;
3. **Dans le cas d'une proposition ayant une composante de recherche et d'infrastructure non méritoires**, aucune des deux composantes ne sera soumise au Comité d'examen stratégique. La composante de recherche ne sera pas traitée car elle n'est pas méritoire et la composante d'infrastructure ne sera pas traitée car elle ne soutient pas une composante de recherche méritoire;

4. **Dans le cas d'une proposition ayant une composante d'infrastructure qui soutient (est liée à) plusieurs éléments de recherche (indépendamment de leur nature méritoire ou pas),** cette dernière peut être soumise au Comité d'examen stratégique, même si des éléments de recherche ne sont pas méritoires. Cela permettra au Comité d'examen stratégique de prendre en compte les avantages à long terme d'une infrastructure importante à grande échelle pour l'entretien et le renforcement des capacités dans le secteur de la biofabrication au Canada.

Seules les composantes d'infrastructure et de recherche sont présentées à titre d'exemple dans les points 1 à 3 ci-dessus. Toutefois, les mêmes principes s'appliquent avec la composante de perfectionnement des compétences, car elle doit également soutenir les activités de recherche. En revanche, le point 4 ne correspond qu'à la composante d'infrastructure.

---

# Ce qu'il faut savoir pour évaluer

## Outils

Vous utiliserez le [portail Convergence](#) pour avoir accès aux documents et aux informations nécessaires à l'évaluation. Toute information relative au portail dont vous aurez besoin pour avoir accès aux documents et savoir comment y saisir vos évaluations préliminaires, vous sera envoyée par courriel après la date d'échéance de soumission des propositions, et une fois que le personnel du service des programmes de la FCI et du Secrétariat aura revu le tout.

Une fois que vous y aurez accès, vous y trouverez :

- La proposition complète. Celle-ci comprend :
  - Des détails soumis par le biais du portail Convergence;
  - Des documents à l'appui de la proposition :
    - Un résumé scientifique et technique;
    - Une description détaillée (par composante) comprenant la proposition, les résultats attendus, les considérations relatives à l'équité, la diversité, l'inclusion, et aux chercheuses et chercheurs en début de carrière, les plans de gestion, la justification du budget et les références bibliographiques;
    - Un ou des budget(s) détaillé(s), le cas échéant;
    - Des plans d'étage (le cas échéant);
    - Un aperçu des biographies des membres de l'équipe;
    - Des renseignements concernant les contributions des partenaires;
- Le rapport d'appui du pôle.

Nous vous fournirons également un modèle de rapport préliminaire pour faciliter votre examen.

## Rôles et responsabilités des membres du comité d'examen scientifique et technique

**Présidence :** La personne qui préside le comité d'examen scientifique et technique est chargée d'en diriger la réunion, de veiller à ce qu'elle se déroule de manière efficace et dans les délais prévus et de s'assurer que :

- Les points de vue de tous les membres soient pris en compte;
- Toutes les propositions soient examinées de manière équitable, cohérente et conformément aux lignes directrices du présent document;
- Chaque proposition soit examinée de manière appropriée;
- Chaque critère d'évaluation obtienne une cote qui a fait consensus parmi les membres du comité;
- Les évaluations soient suffisamment étayées pour pouvoir produire le rapport du comité;
- Le rapport de chaque proposition que son comité a évaluée soit validé et reflète fidèlement les discussions qui ont eu lieu lors de la réunion.

**Membres :** Les membres du comité d'examen scientifique et technique possèdent une expertise spécifique dans divers aspects traités dans les propositions que leur comité doit examiner. Chaque membre se verra attribuer un sous-ensemble de propositions à examiner en fonction des critères de sélection (voir [Annexe 2 : Critères de sélection et grilles d'évaluation](#)). Pour chaque proposition qui leur est attribuée, les évaluatrices et évaluateurs sont tenus de soumettre une évaluation préliminaire par le biais du [portail Convergence](#); chacune de ces propositions étant confiée à au moins trois évaluatrices ou évaluateurs. Il est recommandé de lire toutes les

propositions de votre comité afin de pouvoir pleinement participer à la réunion. Après chaque discussion au sujet de chacune des propositions, les membres devront s'efforcer de fournir à chaque critère de sélection une cote qui fait consensus.

**Membres du personnel :** Le personnel du service des programmes de la FCI et du Secrétariat assiste à la réunion du comité d'examen scientifique et technique afin d'appuyer la personne qui préside, de prendre des notes et de clarifier les politiques et les processus si nécessaire. Les membres du personnel seront chargés de rédiger le rapport consensuel de chaque proposition évaluée par le comité d'examen scientifique et technique, de le faire approuver par la personne qui préside le comité et de finaliser le rapport.

**Observateurs et observatrices :** Une personne représentant le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (ISDE) pourrait être invitée à siéger aux réunions du comité d'examen scientifique et technique. D'autres membres du personnel du service des programmes de la FCI et du Secrétariat pourraient aussi observer les réunions du comité à des fins de formation. Enfin, lorsque des fonds à contrepartie importants sont demandés dans le cadre d'une proposition incluant une composante d'infrastructure, des personnes représentant les autorités provinciales ou territoriales (ou d'autres partenaires financiers), pourraient aussi être invitées à observer les réunions du comité d'examen scientifique et technique et ce, afin de soutenir leur propre processus d'évaluation. Les observateurs et observatrices n'interagissent pas avec les membres du comité et n'assistent aux réunions que pendant les moments dédiés aux discussions pertinentes.

## Logistique d'une réunion

Les réunions des comités d'examen scientifique et technique se feront par vidéoconférence et elles seront enregistrées aux fins de rédaction des rapports (les enregistrements seront détruits une fois que le rapport consensuel définitif aura été approuvé). Compte tenu du nombre de propositions que chaque comité doit examiner, les réunions se dérouleront sur plusieurs sessions (maximum quatre sessions de cinq heures). Nous vous enverrons les instructions pour vous connecter à la plateforme de vidéoconférence avant les réunions. Par ailleurs, un modèle d'ordre du jour figure à l'[Annexe 1 : Ordre du jour type d'une réunion](#).

**Tableau 1: Résumé des principales activités**

Calendrier	Activités
<b>Avant la réunion</b>	<p>En tant que membre de comité, vous devrez :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Assister à une séance d'information pour passer en revue le matériel et discuter du processus d'évaluation;</li><li>• Accepter l'invitation à participer au comité envoyée par le biais du portail Convergence. Si vous n'avez pas encore de profil, nous vous inviterons à en créer un;</li><li>• Déclarer tout conflit d'intérêts par rapport à chaque proposition répertoriée sous l'onglet « Capacité d'évaluer » de votre tableau de bord;</li><li>• Accéder aux documents (proposition et rapport d'appui du pôle) pour les propositions avec lesquelles vous n'êtes pas en conflit d'intérêts. Ils se trouvent sous l'onglet « Attributions du comité » de votre tableau de bord;</li><li>• Suivre le <a href="#">module de formation sur les préjugés et le processus d'évaluation par les pairs</a> (voir la section « Préjugés »);</li><li>• Évaluer la ou les proposition(s) qui vous est ou sont attribuée(s) en fonction des critères de sélection;</li><li>• Fournir la ou les évaluation(s) préliminaire(s) par le biais du portail Convergence au moins trois jours avant les réunions.</li></ul>
<b>Pendant la réunion</b>	<p>La personne qui préside le comité d'examen scientifique et technique guide le comité dans l'examen de chaque composante de chaque proposition.<sup>3</sup></p> <p>Les évaluateurs et évaluatrices présentent les points saillants de leur évaluation préliminaire ainsi que les justifications qui les accompagnent.</p> <p>Les membres du comité discutent des points forts et des points faibles de chaque proposition en fonction des critères de sélection afin de parvenir à un consensus sur la cote à donner et la recommandation de financement. Les points forts et les points faibles de la proposition doivent légitimer la cote globale et les commentaires émis à propos du budget. Cette discussion alimente le rapport du comité d'examen scientifique et technique.</p>
<b>Après la réunion</b>	<p>Le personnel du service des programmes de la FCI et du Secrétariat rédige le rapport de chaque proposition évaluée par le comité d'examen scientifique et technique.<sup>3</sup></p> <p>La personne qui préside le comité d'examen scientifique et technique examine et approuve les rapports.</p>

<sup>3</sup> Lorsqu'une proposition comporte une composante de recherche ainsi qu'une composante d'infrastructure de recherche ou de perfectionnement des compétences, si la composante de recherche n'est pas méritoire, la composante d'infrastructure de recherche ou de perfectionnement des compétences **ne sera pas examinée et le rapport relatif à cette composante ne sera pas rédigé**. Cela ne s'applique pas aux propositions qui soutiennent (sont liées à) plusieurs composantes de recherche.

## Processus

Chaque proposition est confiée à au moins trois évaluateurs ou évaluatrices, censés démarrer la discussion entourant celle-ci. Nous encourageons les autres évaluateurs et évaluatrices qui se sont familiarisés avec la proposition ou qui possèdent une expertise spécifique dans le domaine qu'elle couvre, à participer à la discussion et ce, même s'ils ne sont pas à priori responsables de son évaluation et à la condition qu'ils ne soient pas en conflit d'intérêts vis-à-vis de la proposition. Le comité doit parvenir à un consensus concernant chaque critère de sélection. Bien que cela soit peu probable, nous utiliserons la moyenne des cotes données à chaque critère pour représenter le consensus s'il n'était pas possible d'en trouver un. De plus, cette action sera indiquée dans le rapport du comité. On obtiendra la moyenne en convertissant chacune cote en une note numérique de 1 à 7. Lorsque la conversion donnera une fraction, la note sera arrondie au nombre entier inférieur le plus proche. Par exemple, une note de 5,5 deviendra un 5, c'est-à-dire « Très bon ».

Dans la mesure du possible, les propositions liées seront examinées par les mêmes évaluateurs ou évaluatrices d'un même comité. Lorsqu'elles ne pourront l'être, le résumé scientifique et technique de l'examen de ces propositions liées sera partagé à tous les membres afin de fournir le contexte nécessaire.

Le personnel du service des programmes de la FCI et du Secrétariat saisira les principaux points de discussion qui auront permis d'aboutir à un consensus. Cela leur permettra d'étayer le rapport du comité d'examen scientifique et technique. Le rapport ne contiendra que les évaluations consensuelles et le résumé des commentaires. Ceux-ci ne seront donc pas attribuables à qui que ce soit. À l'issue de la réunion, la personne qui préside le comité d'examen scientifique et technique sera invitée à en approuver les rapports rédigés par le personnel du service des programmes de la FCI et du Secrétariat. Ce rapport consensuel sera ensuite transmis au comité d'examen stratégique afin d'éclairer ses délibérations; puis, après l'annonce des décisions de financement, il sera transmis aux établissements demandeurs.

## Recommandations budgétaires

Au cours de leurs réunions, les comités d'examen scientifique et technique ne se contentent pas de déterminer le mérite des propositions, ils examinent également la demande budgétaire. Ce sont donc eux qui déterminent si le montant réclamé dans une proposition est approprié. Pour cela et pour guider leurs discussions concernant les budgets, ils devront utiliser le principe du financement de base minimum.

Les évaluateurs et évaluatrices devront évaluer la pertinence du budget au moment où ils évalueront les critères d'efficacité (composantes de recherche et de perfectionnement des compétences) et de nécessité (composante d'infrastructure). Ils devront apprécier si, dans son ensemble, le budget est raisonnable, bien justifié et approprié pour mener à bien les activités proposées. On reflètera les faiblesses budgétaires dans la cote donnée aux critères d'« efficacité » ou au critère de « besoin ». Le comité pourra se poser les questions suivantes (liste non exhaustive) :

- Le montant demandé semble-t-il raisonnable, approprié et justifié, en particulier en ce qui concerne la modernisation des infrastructures et l'achat d'équipements?
- Y a-t-il des postes qui pourraient être supprimés ou des montants qui pourraient être réduits?
- L'activité semble-t-elle réalisable avec le montant demandé?

Dans leurs rapports au comité d'examen stratégique, les comités d'examen scientifique et technique peuvent recommander que, le cas échéant, des éléments du budget soient réduits ou modifiés et ce, lorsqu'ils estiment que la demande n'est pas suffisamment justifiée ou qu'elle contient des éléments qui ne sont pas appropriés. Par exemple, ils peuvent recommander la suppression d'infrastructures ou de postes budgétaires, la suppression d'éléments du budget ou des réductions. Le comité d'examen stratégique fera les recommandations de financement définitives en se fiant d'une part, aux modifications budgétaires suggérées par les comités d'examen scientifique et technique et d'autre part, aux enveloppes budgétaires disponibles dans le cadre de ce concours.

---

# Principes de l'évaluation du mérite

Notre processus d'évaluation du mérite repose sur les principes d'intégrité et de confidentialité afin de continuer à mériter la confiance du milieu de la recherche, du gouvernement et du public. Tous les membres du comité d'examen scientifique et technique doivent respecter notre [Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité pour les membres des comités d'évaluation, les évaluateurs externes et les observateurs](#).

## Intégrité

Nous nous attendons à ce que les membres des comités d'examen observent les normes d'éthique et d'intégrité les plus rigoureuses qui soient. Cela signifie que des intérêts personnels ne doivent jamais influencer ni sembler influencer les recommandations. Une personne est recrutée à titre individuel, et non pour représenter ou défendre une discipline ou une organisation. Tout conflit d'intérêts doit nous être déclaré le plus rapidement possible et nous déterminons s'il est gérable ou s'il convient d'écarter la personne ciblée du processus d'évaluation.

## Confidentialité

Notre processus d'évaluation est confidentiel. Accepter de faire partie d'un de nos comités d'examen, c'est s'engager à respecter notre [Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité pour les membres des comités d'évaluation, les évaluateurs externes et les observateurs](#). Cela signifie que toute information qui vous sera transmise doit être traitée comme confidentielle en tout temps. Les propositions ne doivent faire l'objet d'aucune discussion et n'être transférées à personne. Si une personne sollicitée pense ne pas posséder l'expertise nécessaire pour rendre une évaluation utile sans devoir en discuter avec un ou une collègue, nous vous prions de décliner notre invitation à prendre part au processus d'évaluation.

Les documents d'évaluation contiennent des renseignements personnels ainsi que des renseignements dont la divulgation non autorisée pourrait vraisemblablement causer un préjudice grave (comme un traitement préjudiciable ou une perte de réputation ou d'avantage concurrentiel) à une personne, à une organisation ou au gouvernement. Par conséquent, ces documents sont assujettis à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#), à la [Loi sur l'accès à l'information](#) et à la [Politique sur la sécurité du gouvernement](#). Il est important de suivre les protocoles pour que l'information contenue dans les demandes et les évaluations internes et externes ainsi que la teneur des discussions en groupe demeurent strictement confidentielles. La collecte, l'utilisation, la divulgation, la conservation ou l'élimination inappropriée ou non autorisée de ces renseignements peut entraîner une atteinte à la vie privée. Veuillez consulter le [Guide sur le traitement des documents utilisés dans le cadre de l'évaluation par les pairs](#) pour en savoir plus.

Les renseignements personnels sont les renseignements concernant un individu identifiable. Selon la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#), les renseignements personnels fournis par les candidates et candidats ne doivent être utilisés que pour évaluer les demandes, pour prendre des décisions de financement et pour toute utilisation connexe décrivant les candidates et candidats au moment de la collecte de leurs renseignements personnels. Nous rappelons aux évaluateurs et évaluatrices que l'utilisation ou la divulgation de ces renseignements à toute autre fin est illégale. Il est important que les évaluateurs et évaluatrices respectent rigoureusement les lignes directrices énoncées dans l'[Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité pour les membres des comités d'évaluation, les évaluateurs externes et les observateurs](#).

## Préjugés

L'évaluation du mérite est en soi un processus subjectif. Les préjugés peuvent être inconscients et se manifester de plusieurs façons. Ils peuvent reposer sur :

- Une école de pensée, une préférence pour la recherche fondamentale, appliquée ou translationnelle, un parti pris pour un champ de recherche, une sous-discipline ou une approche (émergente ou non);
- La taille ou la réputation de l'établissement demandeur;
- L'âge, la langue, les facteurs identitaires ou le genre des personnes concernées.

Nous vous encourageons vivement à suivre le [module de formation sur les préjugés et le processus d'évaluation par les pairs](#) mis au point par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Il permet de mieux comprendre certains types de préjugés et comment ceux-ci influencent l'évaluation du mérite, tout en suggérant des façons d'en atténuer les effets.

Le [Guide pratique pour les évaluateurs et évaluatrices de la recherche](#) explique ce qu'est la [Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche](#). Il s'agit d'une autre ressource que vous pouvez consulter.

## Langues officielles

Le Secrétariat et la FCI offrent des services dans les deux langues officielles du Canada : le français et l'anglais. Les comités doivent s'assurer que toutes les propositions soumises dans l'une des deux langues officielles font l'objet d'une évaluation complète et détaillée. Si l'on vous a assigné une proposition dans une langue que vous ne comprenez pas, veuillez immédiatement nous le faire savoir et nous l'attribuerons à un autre membre.

## Conduite responsable de la recherche

Les IRSC, le CRSNG et le CRSH (les « organismes subventionnaires ») s'engagent à favoriser un milieu qui appuie la conduite responsable de la recherche et qui en fait la promotion.

Le [Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche](#) décrit les responsabilités et les politiques connexes qui s'appliquent aux chercheurs, aux établissements et aux organismes et qui, ensemble, contribuent à la mise en place d'un environnement de recherche favorable.

## Loi canadienne sur les droits de la personne

Les activités des organismes subventionnaires et de la FCI sont soumises à la [\*Loi canadienne sur les droits de la personne\*](#) qui a pour objet de donner effet au principe suivant : Le droit de tous les individus, dans la mesure compatible avec leurs devoirs et obligations au sein de la société, à l'égalité des chances d'épanouissement et à la prise de mesures visant à la satisfaction de leurs besoins.

La Loi protège contre les actes discriminatoires fondés sur au moins l'un des motifs de distinction illicite qui entraveraient ce principe.

Motifs de distinction illicite :

- La race;
- L'origine ethnique ou nationale;
- La couleur;
- La religion;
- L'âge;
- Le sexe (comprend la grossesse ou l'accouchement);
- L'orientation sexuelle;
- L'identité ou l'expression de genre;
- L'état matrimonial;
- La situation de famille;
- Les caractéristiques génétiques;
- La déficience (comprend les déficiences mentales ou physiques, le défigurement et la dépendance à l'alcool ou la drogue);
- L'état de personne graciée.

# Annexe 1 : Ordre du jour type d'une réunion

- Dans cet ordre du jour, les activités du comité d'examen scientifique et technique prévues au cours d'une seule réunion ne sont qu'un exemple parmi d'autres;
- Le nombre de sessions par jour peut varier en fonction du type de propositions à examiner;
- Les évaluateurs et évaluatrices recevront un ordre du jour détaillé des réunions de leur comité;
- Les réunions se tiendront de manière virtuelle et les évaluateurs et évaluatrices fourniront des cotes et commentaires préliminaires avant la réunion (en utilisant le portail Convergence).

<b>11 h 00</b>	<b>Présentation des membres du comité</b> (présidence).
<b>11 h 10</b>	<b>Présentation globale du processus d'examen scientifique et technique</b> (le personnel du service des programmes de la FCI et du Secrétariat).
	<b>Session 1</b> : Discussion au sujet des composantes pertinentes <ul style="list-style-type: none"><li>• L'évaluateur principal ou l'évaluatrice principale présente une vue d'ensemble de la proposition qui lui a été assignée;</li><li>• Pour chaque critère relatif à une composante (10 min. par critère) :<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Les évaluateurs et évaluatrices assignés</b> à une proposition présentent leurs évaluations préliminaires en se fiant aux grilles d'évaluation. Lors de l'évaluation du critère d'« Efficience » (composantes de recherche et de perfectionnement des compétences) et de celui de « Besoin » (composante d'infrastructure de recherche), les discussions doivent inclure les modifications recommandées au budget demandé;</li><li>• <b>La personne qui préside le comité</b> peut inviter d'autres évaluatrices et évaluateurs à formuler des commentaires supplémentaires;</li><li>• <b>La personne qui préside le comité</b> résume la discussion en mettant l'accent sur les éventuels points de désaccord et invite les membres à proposer une évaluation consensuelle et à faire une recommandation de financement conformément à la discussion;</li><li>• <b>La personne qui préside le comité</b> résume les résultats et passe au critère suivant;</li><li>• La personne qui préside le comité donne une vue d'ensemble et confirme les cotes et commentaires finaux relatifs à la composante.</li></ul></li></ul>
<b>11 h 20 - 12 h 20</b>	
<b>12 h 20 - 12 h 25</b>	<b>Pause de 5 min.</b>
<b>12 h 25 - 13 h 25</b>	<b>Session 2 (voir session 1)</b>
<b>13 h 25 - 13 h 45</b>	<b>Pause de 20 min.</b>
<b>13 h 45 - 14 h 45</b>	<b>Session 3 (voir session 1)</b>
<b>14 h 45 - 14 h 50</b>	<b>Pause de 5 min.</b>
<b>14 h 50 - 15 h 50</b>	<b>Session 4 (voir session 1)</b>
	<b>Récapitulatif et discussions à propos du processus</b>
<b>15 h 50 - 16 h 00</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les membres du comité d'examen scientifique et technique examinent le résultat global de leur travail afin de confirmer que chaque proposition a fait l'objet d'une évaluation équitable et que les cotes reflètent cette évaluation;</li><li>• Les membres du comité fournissent au personnel du service des programmes de la FCI et du Secrétariat présent leur rétroaction quant au processus d'examen de ce concours.</li></ul>
<b>16 h 00</b>	<b>Clôture</b>

# Annexe 2 : Critères de sélection et grilles d'évaluation pour l'examen scientifique et technique

Pour chaque critère, l'évaluatrice ou l'évaluateur doit tenir compte des caractéristiques pertinentes, qui peuvent inclure quelques-unes, plusieurs ou l'ensemble des caractéristiques présentées dans les grilles d'évaluation. Tout comme les critères de sélection décrits ci-dessous, les grilles ont été conçues pour servir de guide et elles ne sont donc pas nécessairement exhaustives.

Pour évaluer les propositions, veuillez utiliser l'échelle d'évaluation ci-dessous.

**Figure 3: Échelle d'évaluation**

Exceptionnel	Excellent	Très bon	Bon	Moyen	Inférieur	Faible
Cote décrite ci-après	Cote se situant entre « Exceptionnel » et « Très bon »	Cote décrite ci-après	Cote se situant entre « Très bon » et « Moyen »	Cote décrite ci-après	Cote se situant entre « Moyen » et « Faible »	Cote décrite ci-après

Les grilles d'évaluation comportent quatre cotes, soit Exceptionnel, Très bon, Moyen et Faible. Les membres du comité peuvent toutefois utiliser une échelle d'évaluation à sept cotes (figure 3), dont les cotes supplémentaires s'insèrent entre les quatre décrites.

## Termes et définitions relatifs au FRBC-FIRSB :

Dans le cas de l'occasion de financement du FRBC-FIRSB, on entend par **personnel hautement qualifié** les étudiantes et étudiants, les techniciennes et techniciens en recherche, les chercheuses postdoctorales et chercheurs postdoctoraux, les adjointes et adjoints à la recherche et d'autres membres du personnel technique ou de recherche ayant le potentiel de contribuer à la bioéconomie du Canada.

**L'équipe** désigne les personnes qui participent à la proposition (par exemple, le directeur du projet, le codirecteur, le(s) membre(s) de l'équipe).

On entend par **chercheure ou chercheur en début de carrière** une chercheuse ou un chercheur qui avait obtenu son premier poste dans le domaine de la recherche depuis cinq ans ou moins – sans tenir compte de la durée de tout retard en recherche admissible (p. ex. congé de maladie, congé de maternité ou congé parental) – le premier jour du mois au cours duquel le concours a été lancé.

Pour les composantes de recherche et de perfectionnement des compétences, les **contributions en nature** comprennent les ressources non pécuniaires admissibles que les partenaires et les établissements administrateurs fournissent pour soutenir le projet. Ces contributions peuvent prendre la forme de biens ou de services d'une valeur équivalente qu'il faudrait acheter avec les fonds du projet en l'absence de dons. Les contributions en nature peuvent également inclure le temps que certaines personnes au sein des organismes partenaires (p. ex. des spécialistes d'un domaine particulier) consacrent à orienter le projet et à y participer. Dans certains cas, les partenaires peuvent fournir des compétences et des conseils spécialisés ou l'accès à des appareils spéciaux, à des locaux, à des ensembles de données, etc.

# Critères pour la composante de recherche

**1. Pertinence :** Mesure dans laquelle la conception et les objectifs de la composante de recherche correspondent à la vision, aux priorités et au programme de recherche du pôle.

**Partenariat de recherche appliquée qui soutient la vision, les priorités et le programme de recherche du pôle.** La conception et les objectifs de la composante concordent avec la vision, les priorités et le programme de recherche du pôle.

## Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
La conception et les objectifs de la composante <b>concordent très bien</b> avec la vision, les priorités et le programme de recherche du pôle.	La conception et les objectifs de la composante <b>concordent</b> avec la vision, les priorités et le programme de recherche du pôle.	La conception et les objectifs de la composante <b>concordent quelque peu</b> avec la vision, les priorités et le programme de recherche du pôle.	La conception et les objectifs de la composante <b>concordent peu</b> avec la vision, les priorités et le programme de recherche du pôle.

**2. Efficacité :** Mesure dans laquelle la composante de recherche est susceptible d'atteindre ses objectifs.

**Excellence scientifique des activités de recherche.** L'excellence des activités de recherche est démontrée en précisant la place qu'elles occupent dans l'état actuel des connaissances dans le domaine, au Canada et à l'international.

## Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
Les activités de recherche sont <b>très bien</b> positionnées au regard de l'état actuel des connaissances dans le domaine. Elles contribuent à un programme de recherche <b>concurrentiel et novateur</b> .	Les activités de recherche sont <b>bien</b> positionnées au regard de l'état actuel des connaissances dans le domaine. Elles contribuent à un programme de recherche <b>concurrentiel</b> .	Les activités de recherche ne sont <b>pas suffisamment bien</b> positionnées au regard de l'état actuel des connaissances dans le domaine. Elles contribuent à un programme de recherche <b>général</b> .	Les activités de recherche sont <b>mal</b> positionnées au regard de l'état actuel des connaissances dans le domaine. Elles contribuent à un programme de recherche <b>limité</b> .

**Pertinence et faisabilité des activités de recherche.** Les activités de recherche sont réalisables et les résultats attendus sont plausibles. Il y a une description des limites méthodologiques et des plans établis pour surmonter ces limites, le cas échéant.

Les approches méthodologiques et la conception de la composante conviennent bien aux objectifs. Les approches comprennent l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre (ACSG) et (ou) l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) et démontrent une participation et une collaboration actives des Premières Nations, des Inuits et des Métis, s'il y a lieu.

Les infrastructures et les outils sont appropriés pour l'exécution des activités de recherche. Les matériaux, procédés et procédures mis au point et utilisés sont conformes aux normes établies, dont les bonnes pratiques de laboratoire et les bonnes pratiques de fabrication, s'il y a lieu.

### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
<p><b>Toutes</b> les activités décrites sont réalisables, et les approches méthodologiques <b>conviennent tout à fait</b> pour l'obtention des résultats attendus.</p> <p><b>Toutes</b> les limites méthodologiques sont abordées, et des <b>mesures solides</b> sont prévues pour les atténuer.</p> <p>Les approches prévoient la <b>pleine intégration</b> de l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre (ACSG) et (ou) de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+).</p> <p>Les infrastructures et les outils sont <b>très appropriés</b> pour l'exécution des activités de recherche.</p>	<p><b>La plupart</b> des activités décrites sont <b>réalisables</b>, et les approches méthodologiques <b>conviennent bien</b> pour l'obtention des résultats attendus.</p> <p><b>La plupart</b> des limites méthodologiques sont abordées, et des <b>mesures solides</b> sont prévues pour les atténuer.</p> <p>Les approches prévoient l'<b>intégration</b> de l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre (ACSG) et (ou) de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+).</p> <p>Les infrastructures et les outils sont <b>appropriés</b> pour l'exécution des activités de recherche.</p>	<p><b>Certaines</b> des activités décrites sont <b>réalisables</b>, et les approches méthodologiques <b>conviennent quelque peu</b> pour l'obtention des résultats attendus.</p> <p><b>Certaines</b> des limites méthodologiques sont abordées, et (ou) des <b>mesures sommaires</b> sont prévues pour les atténuer.</p> <p>Les approches prévoient l'<b>intégration partielle</b> de l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre (ACSG) et (ou) de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+).</p> <p>Les infrastructures et les outils sont <b>plus ou moins appropriés</b> pour l'exécution des activités de recherche.</p>	<p><b>La plupart</b> des activités décrites ne sont <b>pas réalisables</b>, et (ou) les approches méthodologiques <b>conviennent mal</b> pour l'obtention des résultats attendus.</p> <p>Les limites méthodologiques <b>ne sont pas bien</b> abordées, et (ou) des <b>mesures insuffisantes</b> sont prévues pour les atténuer.</p> <p>Les approches ne prévoient <b>aucune intégration</b> de l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre (ACSG) et (ou) de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+).</p> <p>Les infrastructures et les outils sont <b>inappropriés ou inadéquats</b> pour l'exécution des activités de recherche.</p>

**Expertise nécessaire à l'atteinte des objectifs de la composante.** Provenant de toutes les disciplines et de tous les secteurs pertinents, les membres de l'équipe de recherche possèdent collectivement une expertise, des capacités et des points de vue ayant l'étendue et la profondeur requises pour l'exécution des activités de recherche et l'atteinte des objectifs de la composante.

**Grille d'évaluation :**

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
L'équipe de recherche possède une expertise <b>substantielle</b> et réunit des capacités et des points de vue provenant de <b>toutes</b> les disciplines et de <b>tous</b> les secteurs pertinents.	L'équipe de recherche possède une expertise <b>adéquate</b> et réunit des capacités et des points de vue provenant de <b>toutes</b> les disciplines et de <b>tous</b> les secteurs pertinents.	L'équipe de recherche possède une expertise <b>quelque peu adéquate</b> et (ou) ne réunit les capacités et les points de vue que d'un <b>certain nombre</b> de disciplines et de secteurs pertinents.	L'équipe de recherche possède une expertise <b>limitée</b> et (ou) ne réunit les capacités et les points de vue que d'un <b>nombre restreint</b> de disciplines et de secteurs pertinents.

**3. Efficience :** Mesure dans laquelle la composante de recherche est susceptible de produire des résultats de façon efficiente et en temps opportun.

**Pertinence de la portée et de l'échéancier.** La portée des activités de recherche convient à la durée du financement ainsi qu'aux approches méthodologiques, à la conception et aux objectifs décrits. L'échéancier tient compte de la disponibilité de l'infrastructure, notamment du temps nécessaire à son acquisition, à sa fabrication ou à l'obtention de licences, le cas échéant.

**Grille d'évaluation :**

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
La portée et l'échéancier des activités de recherche <b>conviennent tout à fait</b> à la durée du financement et sont <b>suffisants</b> pour l'exécution des activités décrites.	La portée et l'échéancier des activités de recherche <b>conviennent bien</b> à la durée du financement et sont <b>suffisants</b> pour l'exécution des activités décrites.	La portée et l'échéancier des activités de recherche <b>conviennent quelque peu</b> à la durée du financement et (ou) sont <b>quelque peu suffisants</b> pour l'exécution des activités décrites.	La portée et l'échéancier des activités de recherche <b>conviennent mal</b> à la durée du financement et (ou) sont <b>insuffisants</b> pour l'exécution des activités décrites.

**Pertinence du budget.** Le budget est approprié pour exécuter et mener à terme les activités de recherche décrites.

**Grille d'évaluation :**

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
Le budget est <b>exhaustif</b> et <b>convient tout à fait</b> pour l'exécution des activités de recherche.	Le budget <b>convient bien</b> pour l'exécution des activités de recherche.	Le budget <b>convient quelque peu</b> pour l'exécution des activités de recherche.	Le budget <b>convient mal</b> pour l'exécution des activités de recherche.

**Efficacité des structures et des plans de supervision.** Les structures et les plans de supervision tiennent compte des objectifs, de l'étendue et de la complexité de la composante de recherche. Il est démontré que les structures de gouvernance et (ou) les plans d'administration orienteront les activités de recherche. Les plans devraient comprendre :

- Des méthodes et des indicateurs adéquats pour le suivi des progrès et l'évaluation des résultats;
- Une description des expertises et des rôles précis des personnes faisant partie de la structure de gouvernance;
- Des renseignements sur la gestion des données, le cas échéant.

**Grille d'évaluation :**

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
Les structures et (ou) les plans de supervision <b>sont très adéquats</b> et <b>permettront un suivi efficace</b> de la progression des activités de recherche.	Les structures et (ou) les plans de supervision <b>sont adéquats</b> et <b>permettront un suivi efficace</b> de la progression des activités de recherche.	Les structures et (ou) les plans de supervision <b>sont quelque peu adéquats</b> et (ou) <b>permettront un suivi quelque peu efficace</b> de la progression des activités de recherche.	Les structures et (ou) les plans de supervision <b>ne sont pas adéquats</b> et (ou) <b>ne permettront pas un suivi efficace</b> de la progression des activités de recherche.

**4. Impact :** Mesure dans laquelle la composante de recherche est susceptible de donner lieu à d'importants effets positifs.

**Partenariat de recherche appliquée qui soutient le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie.** Les résultats des activités de recherche entraîneront des retombées sociales, économiques et (ou) sanitaires considérables qui soutiendront la préparation aux prochaines pandémies et la capacité d'affronter les risques émergents pour la santé en misant sur des atouts connus et (ou) en remédiant à des lacunes substantielles dans la recherche pour favoriser l'essor du secteur canadien de la biofabrication et des sciences de la vie.

**Grille d'évaluation :**

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
Les résultats des activités de recherche entraîneront des <b>retombées considérables</b> sur la préparation du Canada aux prochaines pandémies, sur sa capacité d'affronter les risques émergents pour la santé et (ou) sur le secteur canadien de la biofabrication et des sciences de la vie.	Les résultats des activités de recherche entraîneront des <b>retombées appréciables</b> sur la préparation du Canada aux prochaines pandémies, sur sa capacité d'affronter les risques émergents pour la santé et (ou) sur le secteur canadien de la biofabrication et des sciences de la vie.	Les résultats des activités de recherche entraîneront <b>certaines retombées</b> sur la préparation du Canada aux prochaines pandémies, sur sa capacité d'affronter les risques émergents pour la santé et (ou) sur le secteur canadien de la biofabrication et des sciences de la vie.	Les résultats des activités de recherche entraîneront <b>peu de retombées</b> sur la préparation du Canada aux prochaines pandémies, sur sa capacité d'affronter les risques émergents pour la santé et (ou) sur le secteur canadien de la biofabrication et des sciences de la vie.

**Des plans de commercialisation, de transfert de technologie et (ou) de mobilisation des connaissances sont en place.** La composante présente une stratégie de commercialisation, de transfert de technologie et (ou) de mobilisation des connaissances, selon le cas. La stratégie est réalisable, tient compte des ressources disponibles, de la participation des utilisatrices et utilisateurs finaux et de la protection de la propriété intellectuelle, s'il y a lieu.

**Grille d'évaluation :**

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
La stratégie décrite est <b>réalisable</b> , fait appel à une <b>participation</b> importante des utilisatrices et utilisateurs finaux et <b>tient compte</b> de la protection de la propriété intellectuelle, s'il y a lieu.	La stratégie décrite est <b>réalisable</b> , fait appel à la <b>participation</b> des utilisatrices et utilisateurs finaux et <b>tient compte</b> de la protection de la propriété intellectuelle, s'il y a lieu.	La stratégie décrite est <b>plus ou moins réalisable</b> , fait appel à une <b>participation limitée</b> des utilisatrices et utilisateurs finaux et <b>tient quelque peu compte</b> de la protection de la propriété intellectuelle, s'il y a lieu.	La stratégie <b>n'est pas réalisable</b> et (ou) <b>ne fait pas suffisamment appel à la participation</b> des utilisatrices et utilisateurs finaux et (ou) <b>ne tient pas compte</b> de la protection de la propriété intellectuelle.

**Appui de la formation et du mentorat du personnel hautement qualifié.** Les activités de recherche appuient la formation et le mentorat du personnel hautement qualifié et lui donneront des possibilités de contribuer de manière significative.

**Grille d'évaluation :**

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
Les activités de recherche <b>appuient entièrement</b> la formation et le mentorat du personnel hautement qualifié et lui donneront <b>un large éventail de possibilités</b> de contribuer de manière significative.	Les activités de recherche <b>appuient bien</b> la formation et le mentorat du personnel hautement qualifié et lui donneront <b>plusieurs possibilités</b> de contribuer de manière significative.	Les activités de recherche <b>appuient quelque peu</b> la formation et le mentorat du personnel hautement qualifié et lui donneront <b>quelques possibilités</b> de contribuer de manière significative.	Les activités de recherche <b>appuient de façon limitée</b> la formation et le mentorat du personnel hautement qualifié et lui donneront <b>peu de possibilités</b> de contribuer de manière significative.

## 5. Contribution des partenaires : Mesure dans laquelle les partenaires contribuent de façon concrète à la composante de recherche.

**Pertinence des partenaires.** La composante fait appel à des partenaires et des collaboratrices et collaborateurs de disciplines et secteurs variés (universitaire, public, privé, industriel et sans but lucratif), selon le cas. Les partenaires et les collaboratrices et collaborateurs sont pertinents pour les activités de recherche et prêts à favoriser l'innovation, à tirer parti des résultats et à accélérer le passage de découvertes prometteuses à des produits et des services utiles au secteur de la biofabrication et des sciences de la vie.

### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
La composante fait appel à des partenaires de <b>toutes</b> les disciplines et de <b>tous</b> les secteurs pertinents.	La composante fait appel à des partenaires de <b>toutes</b> les disciplines et de <b>tous</b> les secteurs pertinents.	La composante fait appel à des partenaires d' <b>un certain nombre</b> de disciplines et de secteurs pertinents.	La composante fait appel à <b>peu</b> de partenaires des disciplines et des secteurs pertinents.
<b>Tous</b> les partenaires, collaboratrices et collaborateurs sont <b>très pertinents</b> pour les activités et <b>prêts à favoriser</b> l'innovation, à tirer parti des résultats et à accélérer le passage de découvertes prometteuses à des produits et des services.	<b>La plupart</b> des partenaires, collaboratrices et collaborateurs sont <b>pertinents</b> pour les activités et <b>prêts à favoriser</b> l'innovation, à tirer parti des résultats et à accélérer le passage de découvertes prometteuses à des produits et des services.	Les partenaires, collaboratrices et collaborateurs sont <b>quelque peu pertinents</b> pour les activités et <b>prêts dans une certaine mesure à favoriser</b> l'innovation, à tirer parti des résultats et (ou) <b>ne permettront pas</b> d'accélérer le passage de découvertes prometteuses à des produits et des services.	Il est difficile de voir comment ils peuvent favoriser l'innovation et tirer parti des résultats.

**Contribution des partenaires.** Les partenaires ont pris part à la conception de la composante de recherche et sont déterminés à faciliter, à soutenir et à faire progresser ses objectifs. Leur mobilisation et leur engagement sont démontrés par leur participation aux activités de recherche et (ou) leurs contributions en nature ou en espèces.

### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
Les partenaires ont <b>pris part très activement</b> à la conception de la composante de recherche et sont <b>très déterminés</b> à en soutenir les objectifs.	Les partenaires <b>ont pris part</b> à la conception de la composante de recherche et sont <b>déterminés</b> à en soutenir les objectifs.	Les partenaires <b>ont quelque peu pris part</b> à la conception de la composante de recherche et (ou) sont <b>quelque peu déterminés</b> à en soutenir les objectifs.	Les partenaires <b>ont très peu pris part</b> à la conception de la composante de recherche et (ou) sont <b>peu déterminés</b> à en soutenir les objectifs.

## 6. Équité, diversité, inclusion et chercheuses et chercheurs en début de carrière : Mesure dans laquelle l'engagement à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion et des chercheuses et chercheurs en début de carrière est démontré dans la composante de recherche.

**Mesures visant à éliminer les obstacles systémiques et à garantir des possibilités de recrutement et de rétention de personnes des groupes sous-représentés et de chercheuses et chercheurs en début de carrière.** L'approche décrite en matière d'équité, de diversité et d'inclusion comporte des mesures continues et rigoureuses visant à cerner et à atténuer les obstacles systémiques qui peuvent avoir pour conséquence que des personnes de groupes sous-représentés (dont, sans s'y limiter, les personnes de groupes racisés, les Autochtones, les personnes en situation de handicap, les femmes et les personnes 2SLGBTQIA+) aient un accès inégal à la participation à des activités de recherche ou soient exclues de ces activités. L'approche présente les défis et les obstacles systémiques qui pourraient nuire à l'équité de la participation dans le milieu de la recherche ainsi que les solutions prévues. L'approche comprend des mesures visant l'inclusion signifiante des personnes des groupes sous-représentés et des chercheuses et chercheurs en début de carrière. Les principes d'équité et de diversité ont été pris en compte dans la composition de l'équipe..

### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
<p>Il y a une compréhension <b>approfondie</b> des questions d'équité, de diversité et d'inclusion et des obstacles systémiques en ce qui a trait à la participation aux activités de recherche.</p> <p><b>De multiples pratiques concrètes en lien avec chacun des obstacles décrits</b> sont mentionnées. La mise en application de ces pratiques et l'effet escompté sur l'équité, la diversité et l'inclusion sont expliqués.</p> <p>Des chercheuses et chercheurs en début de carrière font partie de l'équipe et y sont intégrés <b>de manière signifiante</b>.</p>	<p>Il y a une <b>bonne</b> compréhension des questions d'équité, de diversité et d'inclusion et des obstacles systémiques en ce qui a trait à la participation aux activités de recherche.</p> <p><b>De nombreuses pratiques concrètes en lien avec les obstacles décrits</b> sont mentionnées. La mise en application de ces pratiques et l'effet escompté sur l'équité, la diversité et l'inclusion sont expliqués.</p> <p>Des chercheuses et chercheurs en début de carrière font partie de l'équipe et y sont intégrés <b>de manière signifiante</b>.</p>	<p>Il y a une <b>certaine</b> compréhension des questions d'équité, de diversité et d'inclusion et des obstacles systémiques en ce qui a trait à la participation aux activités de recherche.</p> <p><b>Quelques pratiques concrètes</b> sont mentionnées, mais <b>sans être mises en lien avec les obstacles décrits</b> ou sans expliquer comment elles seront mises en application. L'effet escompté des pratiques décrites n'est pas évident.</p> <p>Des chercheuses et chercheurs en début de carrière font partie de l'équipe, mais <b>n'y sont pas entièrement intégrés</b>.</p>	<p>Il y a une compréhension <b>limitée</b> des questions d'équité, de diversité et d'inclusion et des obstacles systémiques en ce qui a trait à la participation aux activités de recherche.</p> <p>Des pratiques concrètes ne sont pas mentionnées ou <b>ne sont pas en lien avec les obstacles décrits</b>.</p> <p>L'intégration signifiante de chercheuses et chercheurs en début de carrière <b>n'est pas démontrée</b>.</p>

# Critères pour la composante de perfectionnement des compétences

## 1. Pertinence : Mesure dans laquelle la conception et les objectifs de la composante de perfectionnement des compétences correspondent à la vision, aux priorités et au programme de recherche du pôle.

**Conception et objectifs qui soutiennent la vision, les priorités et le programme de recherche du pôle.** La conception et les objectifs concordent avec la vision, les priorités et le programme de recherche du pôle, et il y a un lien évident entre la composante de perfectionnement des compétences et la ou les composantes de recherche qu'elle soutient.

### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
La conception et les objectifs de la <b>composante concordent en tous points</b> avec la vision, les priorités et le programme de recherche du pôle. La composante de perfectionnement des compétences <b>soutient efficacement</b> une ou plusieurs composantes de recherche.	La conception et les objectifs de la composante <b>concordent bien</b> avec la vision, les priorités et le programme de recherche du pôle. La composante de perfectionnement des compétences <b>soutient suffisamment</b> une ou plusieurs composantes de recherche.	La conception et les objectifs de la composante <b>concordent quelque peu</b> avec la vision, les priorités et le programme de recherche du pôle. La composante de perfectionnement des compétences <b>soutient quelque peu</b> une ou plusieurs composantes de recherche.	La conception et les objectifs de la composante <b>concordent</b> peu avec la vision, les priorités et le programme de recherche du pôle. La composante de perfectionnement des compétences <b>soutient peu</b> une ou plusieurs composantes de recherche.

## 2. Efficacité : Mesure dans laquelle la composante de perfectionnement des compétences est susceptible d'atteindre ses objectifs.

**Pertinence et faisabilité des activités.** La composante comporte des modules de formation, de bonnes pratiques, des lignes directrices et (ou) du matériel didactique qui sont réalisables et conviennent pour l'obtention des résultats attendus. L'infrastructure et les outils décrits sont appropriés pour l'exécution des activités de perfectionnement des compétences. Les limites possibles et les mesures d'atténuation prévues sont décrites, le cas échéant.

### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
<p><b>Toutes</b> les activités décrites sont <b>réalisables</b> et <b>conviennent tout à fait</b> pour l'obtention des résultats attendus.</p> <p>L'infrastructure et les outils décrits <b>conviennent tout à fait</b> pour l'exécution des activités de perfectionnement des compétences.</p> <p><b>Toutes</b> les limites sont abordées, et des <b>mesures solides</b> sont prévues pour les atténuer.</p>	<p><b>La plupart</b> des activités décrites sont <b>réalisables</b> et <b>conviennent</b> bien pour l'obtention des résultats attendus.</p> <p>L'infrastructure et les outils décrits <b>conviennent bien</b> pour l'exécution des activités de perfectionnement des compétences.</p> <p><b>La plupart</b> des limites sont abordées, et des <b>mesures solides</b> sont prévues pour les atténuer.</p>	<p><b>Certaines</b> des activités décrites sont <b>réalisables</b> et <b>conviennent quelque peu</b> pour l'obtention des résultats attendus.</p> <p>L'infrastructure et les outils décrits <b>conviennent quelque peu</b> pour l'exécution des activités de perfectionnement des compétences.</p> <p><b>Certaines</b> des limites sont abordées et (ou) des <b>mesures sommaires</b> sont prévues pour les atténuer.</p>	<p><b>La plupart</b> des activités décrites <b>ne sont pas réalisables</b> et (ou) <b>conviennent mal</b> pour l'obtention des résultats attendus.</p> <p>L'infrastructure et les outils décrits <b>ne conviennent pas</b> pour l'exécution des activités de perfectionnement des compétences.</p> <p>Les limites <b>ne sont pas bien</b> abordées et (ou) des <b>mesures insuffisantes</b> sont prévues pour les atténuer.</p>

**Expertise nécessaire à l'atteinte des objectifs de la composante.** Provenant de toutes les disciplines et de tous les secteurs pertinents, les membres de l'équipe possèdent collectivement une expertise (notamment en formation et en mentorat), des capacités et des points de vue ayant l'étendue et la profondeur requises pour l'atteinte des objectifs de la composante de perfectionnement des compétences.

### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
<p>L'équipe possède une expertise <b>substantielle</b> et réunit des capacités et des points de vue provenant de <b>toutes</b> les disciplines et de <b>tous</b> les secteurs pertinents.</p>	<p>L'équipe possède une expertise <b>adéquate</b> et réunit des capacités et des points de vue provenant de <b>toutes</b> les disciplines et de <b>tous</b> les secteurs pertinents.</p>	<p>L'équipe possède une expertise <b>quelque peu adéquate</b> et (ou) ne réunit les capacités et les points de vue que d'un <b>certain nombre</b> de disciplines et de secteurs pertinents.</p>	<p>L'équipe possède une expertise <b>limitée</b> et (ou) ne réunit les capacités et les points de vue que d'un <b>nombre restreint</b> de disciplines et de secteurs pertinents.</p>

### 3. Efficience : Mesure dans laquelle la composante de perfectionnement des compétences est susceptible de produire des résultats de façon efficiente et en temps opportun.

**Pertinence de la portée et de l'échéancier.** L'échéancier convient à la durée du financement et permet d'exécuter les activités décrites et d'atteindre les objectifs établis.

#### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
La portée et l'échéancier <b>conviennent tout à fait</b> à la durée du financement et sont <b>suffisants</b> pour l'exécution des activités décrites.	La portée et l'échéancier <b>conviennent bien</b> à la durée du financement et sont <b>suffisants</b> pour l'exécution des activités décrites.	La portée et l'échéancier <b>conviennent quelque peu</b> à la durée du financement et (ou) sont <b>quelque peu suffisants</b> pour l'exécution des activités décrites.	La portée et l'échéancier <b>conviennent mal</b> à la durée du financement et (ou) sont <b>insuffisants</b> pour l'exécution des activités décrites.

**Pertinence du budget.** Le budget est approprié pour exécuter et mener à terme les activités de perfectionnement des compétences décrites.

#### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
Le budget est <b>exhaustif</b> et <b>convient tout à fait</b> pour l'exécution des activités de perfectionnement des compétences.	Le budget <b>convient bien</b> pour l'exécution des activités de perfectionnement des compétences.	Le budget <b>convient quelque peu</b> pour l'exécution des activités de perfectionnement des compétences.	Le budget <b>convient mal</b> pour l'exécution des activités de perfectionnement des compétences.

**Efficacité des structures et des plans de supervision.** Les structures de supervision et (ou) les plans d'administration décrits tiennent compte des objectifs, de l'étendue et de la complexité de la composante de perfectionnement des compétences. Les plans devraient comprendre :

- Des méthodes et des indicateurs adéquats pour le suivi des progrès et l'évaluation des résultats;
- Une description des expertises et des rôles précis des personnes faisant partie des structures de gouvernance.

#### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
Les structures et (ou) les plans de supervision <b>sont très adéquats</b> et <b>permettront un suivi efficace</b> de la progression des activités de perfectionnement des compétences.	Les structures et (ou) les plans de supervision <b>sont adéquats</b> et <b>permettront un suivi efficace</b> de la progression des activités de perfectionnement des compétences.	Les structures et (ou) les plans de supervision <b>sont quelque peu adéquats</b> et (ou) <b>permettront un suivi quelque peu efficace</b> de la progression des activités de perfectionnement des compétences.	Les structures et (ou) les plans de supervision <b>ne sont pas adéquats</b> et (ou) <b>ne permettront pas un suivi efficace</b> de la progression des activités de perfectionnement des compétences.

## 4. Impact : Mesure dans laquelle la composante de perfectionnement des compétences est susceptible de donner lieu à d'importants effets positifs.

### Mesure dans laquelle la composante soutient le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie.

Les activités de perfectionnement des compétences soutiennent la préparation aux prochaines pandémies et la capacité d'affronter les risques émergents pour la santé en procurant une expérience à valeur ajoutée aux stagiaires et au personnel hautement qualifié. Les activités permettent le perfectionnement de compétences pertinentes pour le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie, notamment :

- Le perfectionnement de compétences en recherche, en génie et en biofabrication pertinentes pour l'industrie;
- La formation dans des laboratoires et des installations utilisant les bonnes pratiques de laboratoire et les bonnes pratiques de fabrication, le cas échéant;
- La formation portant sur des approches faisant progresser la recherche rigoureuse et responsable (p. ex. ACSG et (ou) ACS+, gestion des données, mobilisation des peuples autochtones, éthique, préjugés inconscients).

### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
Les activités décrites offriront une expérience <b>hautement enrichissante et à valeur ajoutée</b> aux stagiaires et au personnel hautement qualifié, et elles permettront le perfectionnement d'un <b>vaste éventail</b> de compétences pertinentes pour le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie.	Les activités décrites offriront une expérience <b>à valeur ajoutée</b> aux stagiaires et au personnel hautement qualifié, et elles permettront le perfectionnement de <b>nombreuses</b> compétences pertinentes pour le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie.	Les activités décrites offriront une expérience <b>d'une valeur limitée</b> aux stagiaires et au personnel hautement qualifié, et elles permettront le perfectionnement de <b>quelques</b> compétences pertinentes pour le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie.	Il est <b>peu probable</b> que les activités décrites offrent une expérience à valeur ajoutée aux stagiaires et au personnel hautement qualifié et permettent le perfectionnement de compétences pertinentes pour le secteur de la biofabrication et des sciences de la vie.

**Mesure dans laquelle la composante de perfectionnement des compétences favorise la mobilité du personnel hautement qualifié et facilite la transition de ce dernier à des carrières universitaires ou autres.** Les activités de perfectionnement des compétences comprennent des ateliers et des conférences, des stages comportant un élément de mentorat et (ou) des programmes d'alternance et de sensibilisation qui :

- Fournissent des possibilités de carrières universitaires ou autres au personnel hautement qualifié;
- Promeuvent et encouragent la mobilité nationale et, le cas échéant, internationale dans tous les secteurs et toutes les disciplines;
- Facilitent les interactions entre le personnel hautement qualifié et les secteurs non universitaires (entreprises privées, associations de l'industrie, organismes sans but lucratif, ministères, etc.), selon le cas;
- Favorisent la création de liens entre le personnel hautement qualifié et les employeurs éventuels.

#### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
Les activités proposées offrent un <b>large éventail</b> de possibilités <b>très utiles</b> qui favorisent la mobilité du personnel hautement qualifié et facilitent la transition à des carrières universitaires ou autres.	Les activités proposées offrent <b>plusieurs possibilités utiles</b> qui favorisent la mobilité du personnel hautement qualifié et facilitent la transition à des carrières universitaires ou autres.	Les activités proposées offrent <b>quelques possibilités</b> qui favorisent la mobilité du personnel hautement qualifié et facilitent la transition à des carrières universitaires ou autres.	Les <b>rares</b> possibilités qui favorisent la mobilité du personnel hautement qualifié et facilitent la transition à des carrières universitaires ou autres offertes par les activités proposées sont <b>très peu utiles</b> .

## 5. Contribution des partenaires : Mesure dans laquelle les partenaires contribuent de façon concrète à la composante de perfectionnement des compétences.

**Pertinence des partenaires.** La composante fait appel à des partenaires et des collaboratrices et collaborateurs de disciplines et secteurs variés (universitaire, public, privé, industriel et sans but lucratif), selon le cas. Les partenaires et les collaboratrices et collaborateurs sont pertinents pour les activités de perfectionnement des compétences et prêts à fournir de riches expériences de formation menant à l'acquisition de compétences utiles au secteur de la biofabrication et des sciences de la vie ainsi qu'aux composantes de recherche soutenues.

#### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
La composante fait appel à des partenaires de <b>toutes</b> les disciplines et de <b>tous</b> les secteurs pertinents.  Les partenaires et les collaboratrices et collaborateurs <b>sont d'une très grande pertinence</b> pour les activités et offriront de <b>riches</b> expériences de formation.	La composante fait appel à des partenaires de <b>la plupart</b> des disciplines et des secteurs pertinents.  Les partenaires et les collaboratrices et collaborateurs <b>sont d'une grande pertinence</b> pour les activités et offriront de <b>riches</b> expériences de formation.	La composante fait appel à des partenaires d'un <b>certain nombre</b> de disciplines et de secteurs pertinents.  Les partenaires et les collaboratrices et collaborateurs <b>sont d'une certaine pertinence</b> pour les activités et offriront des expériences de formation.	La composante fait appel à <b>peu</b> de partenaires des disciplines et des secteurs pertinents.  Les expériences de formation seront <b>limitées</b> .

**Contribution des partenaires.** Les partenaires ont pris part à la conception de la composante de perfectionnement des compétences et sont déterminés à faciliter, à soutenir et à faire progresser ses objectifs. Leur mobilisation et leur engagement sont démontrés par leur participation aux activités de perfectionnement des compétences et (ou) leurs contributions en nature ou en espèces.

**Grille d'évaluation :**

<b>Exceptionnel</b>	<b>Très bon</b>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
Les partenaires <b>ont pris part très activement</b> à la conception de la composante de perfectionnement des compétences et sont <b>très déterminés</b> à en soutenir les objectifs.	Les partenaires <b>ont pris part</b> à la conception de la composante de perfectionnement des compétences et sont <b>déterminés</b> à en soutenir les objectifs.	Les partenaires <b>ont quelque peu pris part</b> à la conception de la composante de perfectionnement des compétences et (ou) sont <b>quelque peu déterminés</b> à en soutenir les objectifs.	Les partenaires <b>ont très peu pris part</b> à la conception de la composante de perfectionnement des compétences et (ou) sont <b>peu déterminés</b> à en soutenir les objectifs.

## 6. Équité, diversité, inclusion et chercheuses et chercheurs en début de carrière : Mesure dans laquelle l'engagement à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion et des chercheuses et chercheurs en début de carrière est démontré dans la composante de perfectionnement des compétences.

**Mesures visant à éliminer les obstacles systémiques et à garantir des possibilités de recrutement et de rétention de personnes des groupes sous-représentés et de chercheuses et chercheurs en début de carrière.** L'approche décrite en matière d'équité, de diversité et d'inclusion comporte des mesures continues et rigoureuses visant à cerner et atténuer les obstacles systémiques qui peuvent avoir pour conséquence que des personnes de groupes sous-représentés (dont, sans s'y limiter, les personnes de groupes racisés, les Autochtones, les personnes en situation de handicap, les femmes et les personnes 2SLGBTQIA+) aient un accès inégal à la participation à des activités de perfectionnement des compétences ou soient exclues de ces activités. L'approche présente les défis et les obstacles systémiques qui pourraient nuire à l'équité du recrutement, de la sélection et de la participation d'une diversité de stagiaires dans l'environnement de formation ainsi que les solutions prévues. L'approche comprend des mesures visant l'inclusion signifiante des personnes des groupes sous-représentés et des chercheuses et chercheurs en début de carrière. Les principes d'équité et de diversité ont été pris en compte dans la composition de l'équipe.

### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
<p>Il y a une compréhension <b>approfondie</b> des questions d'équité, de diversité et d'inclusion et des obstacles systémiques en ce qui a trait à la participation aux activités de perfectionnement des compétences.</p> <p><b>De multiples pratiques concrètes en lien avec chacun des obstacles décrits</b> sont mentionnées. La mise en application de ces pratiques et l'effet escompté sur l'équité, la diversité et l'inclusion sont expliqués.</p> <p>Des chercheuses et chercheurs en début de carrière font partie de l'équipe et y sont intégrés <b>de manière utile</b>.</p>	<p>Il y a une <b>bonne</b> compréhension des questions d'équité, de diversité et d'inclusion et des obstacles systémiques en ce qui a trait à la participation aux activités de perfectionnement des compétences.</p> <p><b>De nombreuses pratiques concrètes en lien avec les obstacles décrits</b> sont mentionnées. La mise en application de ces pratiques et l'effet escompté sur l'équité, la diversité et l'inclusion sont expliqués.</p> <p>Des chercheuses et chercheurs en début de carrière font partie de l'équipe et y sont intégrés <b>de manière utile</b>.</p>	<p>Il y a une <b>certaine</b> compréhension des questions d'équité, de diversité et d'inclusion et des obstacles systémiques en ce qui a trait à la participation aux activités de perfectionnement des compétences.</p> <p><b>Quelques pratiques concrètes</b> sont mentionnées, mais <b>sans être mises en lien avec les obstacles décrits</b> ou sans expliquer comment elles seront mises en application. L'effet escompté des pratiques décrites n'est pas évident.</p> <p>Des chercheuses et chercheurs en début de carrière font partie de l'équipe, mais <b>n'y sont pas entièrement intégrés</b>.</p>	<p>Il y a une compréhension <b>limitée</b> des questions d'équité, de diversité et d'inclusion et des obstacles systémiques en ce qui a trait à la participation aux activités de perfectionnement des compétences.</p> <p>Des pratiques concrètes ne sont pas mentionnées ou <b>ne sont pas en lien avec les obstacles décrits</b>.</p> <p>L'intégration signifiante de chercheuses et chercheurs en début de carrière <b>n'est pas démontrée</b>.</p>

# Critères pour la composante d'infrastructure de recherche

## 1. Besoin : Mesure dans laquelle la composante d'infrastructure soutient efficacement la ou les composantes de recherche soumise(s) par l'établissement.

**Mesure dans laquelle l'infrastructure soutiendra les activités de recherche de la ou des composantes financées.** L'infrastructure demandée est appropriée pour soutenir efficacement les activités de recherche proposées et (ou) futures.

### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
L'infrastructure est <b>nécessaire</b> pour <b>soutenir efficacement toutes</b> les activités de recherche proposées et (ou) futures.	L'infrastructure est <b>appropriée</b> pour <b>soutenir suffisamment toutes</b> les activités de recherche proposées et (ou) futures.	L'infrastructure est <b>appropriée</b> pour <b>soutenir certaines</b> des activités de recherche proposées et (ou) futures.	L'infrastructure n'est <b>appropriée que pour soutenir une petite partie</b> des activités de recherche proposées et (ou) futures.
<b>Tous</b> les éléments demandés sont <b>tout à fait appropriés</b> .	<b>Tous</b> les éléments demandés sont <b>appropriés</b> .	<b>Certains</b> des éléments demandés sont <b>inappropriés</b> .	<b>La plupart</b> des éléments demandés sont <b>inappropriés</b> .

**Pertinence du budget.** Le budget est approprié pour l'acquisition de l'infrastructure.

### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
Le budget est <b>exhaustif</b> et tout à fait <b>approprié</b> pour <b>toutes</b> les acquisitions d'infrastructure prévues.	Le budget est <b>approprié</b> pour <b>toutes</b> les acquisitions d'infrastructure prévues.	Le budget est <b>insuffisant</b> pour <b>certaines</b> des acquisitions d'infrastructure prévues.	Le budget est <b>insuffisant</b> pour <b>la plupart</b> des acquisitions d'infrastructure prévues.

## 2. Renforcement des capacités : Mesure dans laquelle la composante d'infrastructure rehausse la capacité de recherche de l'établissement pour soutenir la vision, les priorités et le programme de recherche du pôle.

**Complémentarité avec la capacité existante.** L'infrastructure demandée est complémentaire de l'infrastructure existante et l'exploite bien pour rehausser la capacité qu'a l'établissement de soutenir la vision, les priorités et le programme de recherche du pôle à moyen et à long terme.

### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
L'infrastructure demandée <b>est très complémentaire</b> de l'infrastructure existante et <b>l'exploite de manière optimale</b> pour <b>rehausser substantiellement</b> la capacité de recherche de l'établissement.	L'infrastructure demandée <b>est complémentaire</b> de l'infrastructure existante et <b>l'exploite bien</b> pour <b>rehausser</b> la capacité de recherche de l'établissement.	L'infrastructure demandée <b>est quelque peu complémentaire</b> de l'infrastructure existante et <b>l'exploite partiellement</b> pour <b>rehausser de manière limitée</b> la capacité de recherche de l'établissement.	L'infrastructure demandée <b>n'est pas complémentaire</b> de l'infrastructure existante et <b>ne l'exploite pas</b> , ce qui se traduit par un <b>effet négligeable ou nul</b> sur la capacité de recherche de l'établissement.

**Expertise nécessaire pour l'utilisation optimale de l'infrastructure.** Les membres de l'équipe qui participe à la composante d'infrastructure possèdent collectivement les capacités et l'expertise nécessaires pour garantir l'utilisation optimale de l'infrastructure.

### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
L'équipe possède une expertise <b>substantielle</b> et réunit des capacités et des points de vue provenant de <b>toutes</b> les disciplines et de <b>tous</b> les secteurs pertinents pour garantir l'utilisation <b>optimale</b> de l'infrastructure.	L'équipe possède une expertise <b>adéquate</b> et réunit des capacités et des points de vue provenant de <b>toutes</b> les disciplines et de <b>tous</b> les secteurs pertinents pour garantir l'utilisation <b>optimale</b> de l'infrastructure.	L'équipe possède une expertise <b>quelque peu adéquate</b> et (ou) ne réunit les capacités et les points de vue que d'un <b>certain nombre</b> de disciplines et de secteurs pertinents. Il est <b>peu probable</b> que l'utilisation de l'infrastructure soit optimale.	L'équipe possède une expertise <b>limitée</b> et (ou) ne réunit les capacités et les points de vue que d'un <b>nombre restreint</b> de disciplines et de secteurs pertinents. Il est <b>peu probable</b> que l'utilisation de l'infrastructure soit <b>optimale</b> .

### 3. Durabilité : Mesure dans laquelle la composante d'infrastructure sera entretenue et utilisée de façon optimale durant sa vie utile.

**Efficacité des plans de supervision.** Les structures et les plans de supervision en place sont adaptés à l'étendue et à la complexité de la composante d'infrastructure et permettent un encadrement efficace de l'utilisation et de l'entretien courants de l'infrastructure demandée. Les plans devraient comprendre :

- Une description des expertises et des rôles des membres de l'équipe chargée des activités de supervision;
- Des considérations ayant trait à la gestion des données, le cas échéant.

#### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
Les structures et (ou) les plans de supervision <b>sont très adéquats</b> et <b>permettront un suivi efficace</b> de l'acquisition et de l'entretien de l'infrastructure.	Les structures et (ou) les plans de supervision <b>sont adéquats</b> et <b>permettront un suivi efficace</b> de l'acquisition et de l'entretien de l'infrastructure.	Les structures et (ou) les plans de supervision <b>sont quelque peu adéquats</b> et <b>permettront un suivi quelque peu efficace</b> de l'acquisition et de l'entretien de l'infrastructure.	Les structures et (ou) les plans de supervision <b>ne sont pas adéquats</b> et (ou) <b>ne permettront pas un suivi efficace</b> de l'acquisition et de l'entretien de l'infrastructure.

**Pertinence des ressources financières pour le fonctionnement et l'entretien.** Les coûts de fonctionnement et d'entretien présentés dans la composante d'infrastructure sont appropriés et suffisants pour soutenir l'infrastructure au cours de sa durée de vie utile. Le financement du fonctionnement et de l'entretien de l'infrastructure est assuré ou un plan pour obtenir le financement requis est fourni et prévoit :

- L'affectation adéquate des ressources;
- Un plan d'intervention pour faire face à une possible insuffisance de financement;
- Des sources de revenu et de financement diversifiées, le cas échéant.

#### Grille d'évaluation :

Exceptionnel	Très bon	Moyen	Faible
Les coûts de fonctionnement et d'entretien décrits sont <b>exhaustifs</b> . Des plans <b>très adéquats</b> et des ressources <b>abondantes</b> sont prévus pour soutenir l'infrastructure au cours de sa durée de vie utile.	Les coûts de fonctionnement et d'entretien décrits sont <b>satisfaisants</b> . Des plans <b>adéquats</b> et des ressources <b>suffisantes</b> sont prévus pour soutenir l'infrastructure au cours de sa durée de vie utile.	<b>Certains</b> des coûts de fonctionnement et d'entretien décrits sont <b>insuffisants</b> . Les plans sont <b>incomplets</b> et (ou) les ressources sont <b>limitées</b> pour soutenir l'infrastructure au cours de sa durée de vie utile.	Les coûts de fonctionnement et d'entretien décrits sont <b>inadéquats</b> . Les plans sont <b>incomplets</b> et (ou) les ressources sont <b>insuffisantes</b> pour soutenir l'infrastructure au cours de sa durée de vie utile.

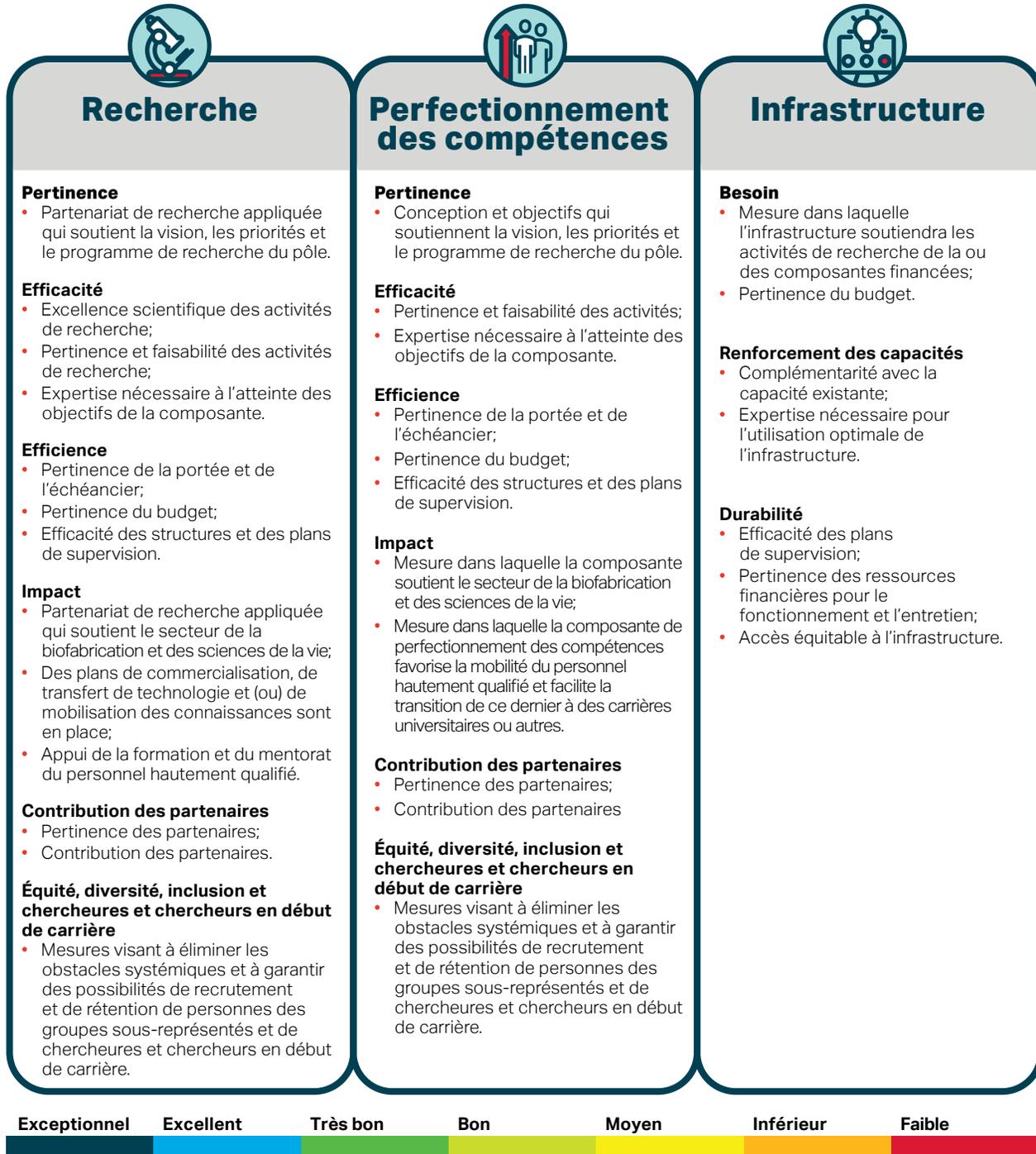
**Accès équitable à l'infrastructure.** L'approche décrite en matière d'équité, de diversité et d'inclusion comporte des mesures continues et rigoureuses visant à soutenir les chercheuses et chercheurs en début de carrière et à réduire les obstacles systémiques qui peuvent avoir pour conséquence que des personnes de groupes sous-représentés aient un accès inégal ou inexistant à l'infrastructure. L'approche présente les défis et les obstacles systémiques qui pourraient nuire à l'équité de l'accès ainsi que les solutions prévues.

**Grille d'évaluation :**

<b>Exceptionnel</b>	<b>Très bon</b>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<p>Il y a une compréhension <b>approfondie</b> des obstacles systémiques qui empêchent l'accès équitable à l'infrastructure.</p> <p><b>De multiples pratiques concrètes en lien avec chacun des obstacles décrits</b> sont mentionnées. La mise en application de ces pratiques pour assurer <b>efficacement</b> un accès équitable est expliquée.</p>	<p>Il y a une <b>bonne</b> compréhension des obstacles systémiques qui empêchent l'accès équitable à l'infrastructure.</p> <p><b>De nombreuses pratiques concrètes en lien avec les obstacles décrits</b> sont mentionnées. La mise en application de ces pratiques pour assurer <b>suffisamment</b> un accès équitable est expliquée.</p>	<p>Il y a une <b>certaine</b> compréhension des obstacles systémiques qui empêchent l'accès équitable à l'infrastructure.</p> <p><b>Quelques pratiques concrètes</b> sont mentionnées, mais <b>sans être mises en lien avec les obstacles décrits</b> ou sans expliquer comment elles seront mises en application. L'effet escompté des pratiques décrites sur l'accès équitable <b>n'est pas évident</b>.</p>	<p>Il y a une compréhension <b>limitée</b> des obstacles systémiques qui empêchent l'accès équitable à l'infrastructure.</p> <p>Des pratiques concrètes <b>ne sont pas mentionnées</b> ou <b>ne sont pas en lien avec</b> les obstacles décrits.</p>

# Annexe 3 : Guide de référence rapide à propos des critères

Figure 4: Critères de sélection, sous-critères et échelle d'évaluation



Les descriptions détaillées des critères de sélection et des grilles d'évaluation figurent à l'[Annexe 2 : Critères de sélection et grilles d'évaluation](#).

# Annexe 4 : Inventaire des critères de sélection de sélection

Figure 5 : Inventaire des critères de sélection requis

## Vue d'ensemble des documents à l'appui

Résumé scientifique et technique	Description détaillée			Budget(s) détaillé(s)
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>R</b> Pertinence</li> <li><b>E</b> Efficacité</li> <li><b>E</b> Efficience</li> <li><b>I</b> Impact</li> <li><b>C</b> Contribution des partenaires</li> <li>Équité, diversité, inclusion et chercheurs et chercheurs en début de carrière</li> <li><b>E</b></li> <li><b>N</b> Besoin</li> <li><b>B</b> Renforcement des capacités</li> <li><b>S</b> Durabilité</li> </ul>	<b>Proposition</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>R</b> Pertinence</li> <li><b>E</b> Efficacité</li> <li><b>E</b> Efficience</li> <li><b>C</b> Contribution des partenaires</li> <li>Équité, diversité, inclusion et chercheurs et chercheurs en début de carrière</li> <li><b>E</b></li> <li><b>B</b> Renforcement des capacités</li> </ul>	<b>Résultats attendus</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>R</b> Pertinence</li> <li><b>I</b> Impact</li> <li><b>C</b> Contribution des partenaires</li> <li><b>N</b> Besoin</li> <li><b>B</b> Renforcement des capacités</li> </ul>	<b>Considérations relatives à l'équité, la diversité, l'inclusion et aux chercheurs et chercheurs en début de carrière</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>R</b> Impact</li> <li>Équité, diversité, inclusion et chercheurs et chercheurs en début de carrière</li> <li><b>E</b></li> <li><b>N</b> Besoin</li> <li><b>S</b> Durabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>E</b> Efficience</li> <li><b>C</b> Contribution des partenaires</li> <li><b>N</b> Besoin</li> <li><b>B</b> Renforcement des capacités</li> </ul>
	<b>Plans de gestion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>R</b> Efficacité</li> <li><b>I</b> Impact</li> <li><b>B</b> Renforcement des capacités</li> <li><b>S</b> Durabilité</li> </ul>	<b>Justification du budget</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>R</b> Efficacité</li> <li><b>I</b> Impact</li> <li><b>C</b> Contribution des partenaires</li> <li><b>N</b> Besoin</li> <li><b>B</b> Renforcement des capacités</li> <li><b>S</b> Durabilité</li> </ul>	<b>Considérations relatives à l'équité, la diversité, l'inclusion et aux chercheurs et chercheurs en début de carrière</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>R</b> Impact</li> <li>Équité, diversité, inclusion et chercheurs et chercheurs en début de carrière</li> <li><b>E</b></li> <li><b>N</b> Besoin</li> <li><b>S</b> Durabilité</li> </ul>	<b>Contributions des partenaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>C</b> Contribution des partenaires</li> </ul>
			<b>Références documentaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>E</b> Efficacité</li> </ul>	<b>Plans d'étagage (le cas échéant)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>N</b> Besoin</li> <li><b>B</b> Renforcement des capacités</li> <li><b>S</b> Durabilité</li> </ul>
				<b>Biographies brèves des membres de l'équipe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>E</b> Efficacité</li> <li><b>B</b> Renforcement des capacités</li> </ul>
				<b>Rapport d'appui du pôle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>R</b> Pertinence</li> </ul>

La figure 5 présente la correspondance entre les critères de sélection et les documents à l'appui requis par proposition. Les critères de sélection sont associés à des couleurs lesquelles indiquent où trouver les informations qui se rapportent à chaque critère. Les personnes qui soumettent une proposition sont libres d'y organiser les informations comme elles l'entendent, de même que dans les documents connexes requis.